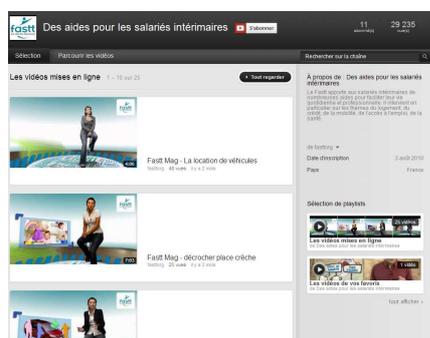


Plus jeunes, plus mobiles et plus connectés, les intérimaires modifient les pratiques au travail : Pour eux, Le Fastt lance le 1^{er} magazine vidéo sur internet entièrement dédié aux intérimaires

[FASTT MAG online](#)

Paris, le 9 septembre 2013 – Depuis la création du Fastt il y a 20 ans, le profil des salariés intérimaires a considérablement évolué. Aujourd'hui, plus de la moitié des salariés intérimaires en France ont moins de 30 ans et 75% d'entre eux ont moins de 40 ans. Cette nouvelle vague d'intérimaires, en grande partie issue de la génération Y, est à la fois extrêmement mobile et connecté. Depuis 2010, la première source d'information, pour 36% d'entre eux, se fait en priorité via internet. Pour répondre aux plus pressés et au plus près de leurs attentes en termes d'information et de soutien, le Fastt lance le Fastt Mag, le 1^{er} magazine vidéo sur internet entièrement dédié aux intérimaires.

Cette nouvelle chaîne de WebTV, créée en complément des rubriques d'information du site internet, propose déjà 30 programmes courts de conseils aux intérimaires, toujours sur des sujets pratiques allant de l'aide au logement à la garde des enfants en passant par les solutions de crédit automobile ou de covoiturage. Le Fastt Mag est enrichi tout au long de l'année sur un rythme régulier avec de nouvelles vidéos chaque mois.



Les derniers numéros de ce magazine s'intéressent aux aspects budgétaires avec « Utiliser le crédit à bonne escient » et « Gérer son budget. » ou encore à quoi faire en cas d'accident du travail. Les deux nouveaux numéros, postés début septembre, traitent des solutions en matière de mutuelles et des démarches à suivre pour en acquiescer une facilement.

En 2012, le Fastt a délivré plus de 68.500 prestations et mobilisé 19 millions d'euros. Les conseillers du Fastt ont répondu à plus de 250.000 demandes d'information et de conseils. Plus de 800 000 visites ont été enregistrées sur le site www.fastt.org.

« En décembre 2012, le nombre d'intérimaires en équivalents-emplois à temps plein s'est établi à 569 400, mais en baisse de 1,6% sur un mois et de 8,6% sur un an. Il n'y a donc pas plus d'intérimaires en période de crise, au contraire, mais les travailleurs intérimaires sont aujourd'hui en majorité des jeunes de moins de 30 ans, qui ont d'autres modes de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Nous nous sommes donc adaptés. La vidéo en ligne est en pleine croissance et le Fastt Mag rencontrera rapidement son public. » confirme **Daniel Lascols, directeur du FASTT.**

Rappel d'information : Le 11 juillet 2013, Michel MANENT (Directeur des affaires sociales au sein de la direction des ressources humaines du groupe Adecco) est élu nouveau Président du Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire après en avoir été le Vice Président.

A propos du FASTT : Le Fastt (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), association loi de 1901 à but non lucratif créée en 1992, propose à l'ensemble des salariés intérimaires une gamme de prestations pour faciliter leur vie quotidienne. Financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (le PRISME, organisation représentant les professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), le Fastt contribue à la consolidation du statut professionnel des salariés intérimaires. Les actions du Fastt soutiennent les salariés intérimaires au travers de services et de prestations facilitant l'accès au logement, l'accès au crédit, et l'accès à l'emploi. www.fastt.org

Contact presse :

Pierre Maurel / 06 22 89 23 46 / prpcom.infos@gmail.com